

Salon de 1890

RÈGLEMENT DU SALON

Catalogue illustré

L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de *huit heures* du matin à *six heures* du soir, sauf le *lundi*, jour où les portes n'ouvriront qu'à *midi*.

Les jours fériés, y compris le *lundi*, les portes seront ouvertes à *huit heures* du matin.

Le droit d'entrée est fixé à **2 francs** avant *midi* et à **1 franc** dans la journée. Par exception, le *jour de l'ouverture*, le droit d'entrée est fixé à **5 francs** toute la journée, et le *vendredi de chaque semaine*, à **5 francs** toute la journée. Le *dimanche*, le prix d'entrée sera de **1 franc** de *huit heures à midi*; à partir de *midi*, l'entrée sera **gratuite**; les portes d'entrée seront fermées à *cinq heures*.

Le Salon sera fermé les 28, 29 et 30 mai pour travaux intérieurs.

La réouverture aura lieu le 31, à *huit heures* du matin.

KAAT



1592

A2425



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30